



La vente d'un e-book sur internet

Par **ced_old**, le **14/07/2007** à **19:25**

Bonjour,

Je suis particulier et j'ai en ma possession un e-book. Je voudrais créer un site web dédié a la revente de celui-ci. J'aimerais savoir si ceci serait légal, et si ce n'est pas le cas , savoir comment rendre cette affaire respectueuse de la loi. merci d'avance pour vos conseils . ced